



# PRÉFÈTE DE L'ISÈRE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Grenoble, le 11 août 2025

### **Le département de l'Isère est placé en vigilance rouge canicule**

**Compte tenu de la durée, de l'intensité et de la persistance de l'épisode de chaleur extrême, le département de l'Isère est placé en vigilance rouge canicule à partir de ce mardi 12 août à 12h.**

Les températures pourraient dépasser les 39°C en journée et aux alentours des 22 à 23°C la nuit. La préfecture de l'Isère appelle chacun à la plus grande vigilance. Afin de suivre la situation et coordonner l'action de l'ensemble des services de l'État, un centre opérationnel départemental est activé. Il a également été recommandé aux maires d'activer leur plan communal de sauvegarde.

#### **Recommandations pour tous**

Les personnes vulnérables sont les premières concernées lors la survenue d'un pic de chaleur mais lorsque l'intensité de la chaleur augmente, tous, y compris les jeunes et les adultes en bonne santé, peuvent être impactés.

Rappel des principaux conseils et gestes simples à adopter pour se protéger des effets néfastes de la chaleur :

- Rester au frais ou passer plusieurs heures par jour dans un lieu rafraîchi ;
- Boire de l'eau sans attendre d'avoir soif ;
- S'humidifier et se ventiler le corps plusieurs fois par jour ;
- Adapter votre pratique sportive en fonction de la météo et privilégier les activités douces ;
- Fermer les volets et fenêtres aux heures les plus chaudes et quand il fait plus chaud dehors qu'à l'intérieur ;
- Manger frais et équilibré ;
- Éviter l'alcool ;
- Prendre des nouvelles des plus fragiles.

**Pour les personnes vulnérables – personnes âgées de plus de 65 ans, nourrissons, jeunes enfants de moins de 4 ans, personnes handicapées ou malades à domicile, personnes dépendantes – la vigilance doit être accrue :**

- Prenez des nouvelles des personnes âgées, isolées, ou souffrant de maladies chroniques que vous connaissez ou rendez-leur visite deux fois par jour
- Accompagnez-les dans un endroit frais
- En cas de troubles du comportement, appelez un médecin

**Si vous avez connaissance d'une personne se trouvant en difficulté du fait de ces fortes chaleurs, n'hésitez pas à appeler les services de secours :**

- Le 15, numéro d'appel gratuit du service d'aide médicale urgente (SAMU)
- Le 115, numéro d'appel gratuit des urgences sociales, qui a pour mission d'informer, orienter et rechercher un hébergement pour les personnes sans domicile fixe.

En cas de besoin d'une prise en charge ne relevant pas d'une urgence vitale :

Appelez prioritairement votre médecin traitant ;

S'il n'est pas disponible, recourez à une alternative à proximité, en consultant par exemple la carte des lieux de soins sur [santé.fr](https://santé.fr) (accessible en anglais).

En cas de doute ou si aucune offre n'est disponible, appelez le 15

### Numéro vert

Le Gouvernement a activé la plateforme téléphonique « Canicule info service ». Elle délivre conseils et réflexes nécessaires pour se protéger de la canicule, notamment pour les personnes les plus fragiles.

**Canicule info service : 0800 06 66 66**

Le numéro vert est gratuit depuis un poste fixe en France métropolitaine, de 8h à 19h.

Ce n'est pas un numéro d'urgence. **En cas d'urgence, appeler le 15 immédiatement.**

Vous pouvez suivre la situation en temps réel avec le bulletin vigilance de Météo France <https://vigilance.meteofrance.fr/fr>



**VIGILANCE CANICULE**

 

 **RESPECTEZ**  
les consignes des autorités

 **INFORMEZ-VOUS**  
auprès de Météo-France  
et de votre préfecture

 En cas de malaise ou de troubles du comportement appelez le 15

 Ne vous exposez pas. Protégez-vous au maximum de la chaleur et arrêtez toute activité physique et sportive

 Protégez les personnes les plus fragiles et prenez des nouvelles de vos proches

